



Monthey, octobre 2018

Chères familles,

Comme vous le savez, il y a maintenant 4 ans et demi que j'ai créé avec plusieurs collègues le Centre Pédiatrique Pluridisciplinaire du Chablais Valaisan. Depuis, nous nous sommes associés avec un pédopsychiatre, des psychologues-psychothérapeutes et des diététiciennes. Pendant un certain temps, nous avons même pu collaborer avec une ergothérapeute et des logopédistes.

Aujourd'hui, ce centre a trouvé son rythme de croisière et je peux envisager de prendre ma retraite sereinement, ceci d'autant plus, qu'en sus de la Dresse Aeby et de la Dresse Revaz, la Dresse Von Büren nous a rejoints en décembre 2017. La Dresse Custovic rejoindra également le cabinet le 1^{er} mars 2019.

Je vais donc cesser mon activité à la **fin février 2019**. Dès lors vous pourrez continuer, si vous le souhaitez, à faire suivre vos enfants au CPPCV. En priorité, la Dresse Custovic assumera la part principale de ma succession puisque c'est elle qui aura le plus de disponibilité. Néanmoins, si vous avez une affinité particulière avec l'une de mes autres collègues, vous avez toute latitude de le demander. Il est donc important que, même si je continue à voir vos enfants jusqu'à fin février, vous puissiez dès la réception de cette lettre, déterminer quelle sera la pédiatre qui fera le suivi de vos enfants, de manière à ce que les choses soient claires du point de vue administratif. Il est évident que, comme c'est le cas depuis l'ouverture du centre, en cas d'urgence, ce sera l'une ou l'autre de mes collègues qui assurera les consultations à tour de rôle.

Je pars à la retraite le cœur léger, en ayant l'impression que nous avons créé un centre qui va correspondre au besoin de la population pour ces vingt prochaines années.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez donnée toutes ces années. Je tiens aussi à vous dire la joie que j'ai eue à partager le suivi de vos enfants, de les voir grandir avec parfois quelques "accros" mais en gardant toujours la conviction qu'il y a quelques choses à faire pour les surpasser.

En ce qui concerne les situations les plus complexes, j'ai prévu une passation durant les mois de janvier et février. En principe, vous devriez être convoqués pour que nous puissions faire des consultations conjointes. Il est possible qu'une ou l'autre des situations m'ait échappé et je vous prie donc, si vous n'avez pas de nouvelles d'ici le début décembre, de retéléphoner pour demander comment se passera la passation. Je pense surtout au suivi de malades chroniques ou aux patients recevant une médication sur le long cours qu'il faudra éventuellement poursuivre et sur laquelle il est bon que nous nous mettions d'accord.

Encore merci pour tout, j'ai beaucoup appris avec vous tous et je vous envoie mes cordiales salutations.

Dr Bernard Borel